

Compte-rendu de la réunion de la **Commission environnement et transition écologique** tenue le 19 janvier 2023 à 9 h, au 1000, chemin du Plan-Bouchard, Blainville.

Sont présents :
Mme Nicole Ruel, conseillère déléguée
M. Francis Allaire, conseiller délégué

Sont également présents :
Mme Annie Lévesque, directrice
Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable du territoire
M. Éric Lépine, responsable de l'environnement
Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable du territoire
Mme Christine Ozell, directrice adjointe aux opérations
Service des travaux publics
M. Geoffroi Vallée, chef de division voirie, aqueduc et égouts
Service des travaux publics
Mme Emmanuelle Jobidon, conseillère en transition écologique
Direction générale

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Les conseillers délégués de la Commission déclarent la réunion ouverte.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

3. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION TENUE LE 14 DÉCEMBRE 2022

4. TABLEAU DE SUIVIS DES DOSSIERS

5. SUIVI – FORESTERIE URBAINE

M. Geoffroi Vallée nous présente le bilan des diverses activités au niveau de la foresterie urbaine pour les années 2021, 2022 et 2023.

En 2023, il y a quelques secteurs d'emprise d'Hydro-Québec et terrains municipaux où quelques abattages sont encore prévus. Par contre, aucun nettoyage des boisés urbains et des parcs n'est entrevu.

Nous recensons 16 360 terrains avec résidences unifamiliales/duplex à Blainville, pour lesquels 7 872 arbres d'alignement sont répertoriés; ce qui représente 48 % de ces terrains résidentiels.

Cependant, déjà plusieurs plantations d'arbres sont prévues en 2023, par divers programmes dont la plantation d'arbres pour les nouvelles résidences, pour les résidences existantes sans arbre, etc. Environ 700 arbres devraient être plantés dans l'année en cours.

5.1 NOTION DE GROUPE FONCTIONNEL

M. Allaire nous explique brièvement l'approche de la diversité fonctionnelle dans l'effort de reboisement. « Cette diversité fonctionnelle est importante, car les traits fonctionnels sont directement liés aux services que les arbres fournissent et à leurs réponses aux stress présents et à venir. Ces traits sont par exemple leur port (lié entre autres à la réaction au verglas et aux vents forts), la vitesse de croissance, le feuillage (résistance aux pathogènes) et divers indices de tolérance. », extrait du guide *Repenser le reboisement*, d'octobre 2016.

6. INVENTAIRE EN MILIEU NATUREL DES FRÊNES EN DÉPÉRISSEMENT

6.1 EXPLICATIONS DES CARTES

M. Geoffroi Vallée nous démontre l'inventaire qui a été fait en milieu naturel des frênes en dépérissement. Quelques secteurs ont déjà fait l'objet d'abattages depuis 2020.

En 2023, il y a certains abattages à prévoir, particulièrement le long de la rivière aux Chiens pour éviter des embâcles lorsqu'ils tombent naturellement. Une attention particulière devra être accordée aux bandes riveraines afin d'éviter l'érosion des sols.

7. SUIVI – ÉCONOMIE EAU POTABLE

Nous travaillons actuellement sur l'amendement réglementaire du règlement régissant l'arrosage des pelouses et l'utilisation de l'eau potable, afin d'y apporter certaines conditions plus restrictives pour mieux régir nos réserves d'eau potable et leur distribution sur le territoire de la Ville de Blainville.

Nous visons l'adoption de cet amendement réglementaire pour le mois de mars 2023, afin qu'il soit en vigueur pour l'arrivée du printemps.

Dans un deuxième temps, nous aurons, pour une 16^e année consécutive, une Brigade verte qui sillonnera les rues de Blainville pour faire de la sensibilisation auprès des citoyens et relever les non-conformités au niveau de l'utilisation de l'eau potable. À noter que la Brigade verte passera de 4 à 7 employés pour la saison 2023.

Finalement, un plan de communication sera élaboré pour éduquer et sensibiliser les citoyens à l'économie de l'eau potable, ainsi que pour expliquer les nouvelles normes à respecter en lien avec l'entrée en vigueur de l'amendement réglementaire.

8. VARIA

8.1 CONTRÔLE ÉCOLOGIQUE DES INSECTES PIQUEURS PAR GDG ENVIRONNEMENT (RAPPORT DU RENDEMENT SUR INVESTISSEMENT)

Mme Christine Ozell vient nous expliquer le constat fait par les travaux publics à la suite de l'évaluation de l'efficacité des traitements par épandage réalisés dans les milieux humides afin de contrôler la prolifération des insectes piqueurs sur le territoire de la Ville.

L'évaluation du rendement sur investissement n'est pas concluante pour le moment. Il faut savoir que plusieurs facteurs naturels sont déterminants afin d'assurer l'efficacité de ces traitements et ils sont hors de notre contrôle. De plus, certaines zones ne peuvent tout simplement pas être traitées : proximité de terrains des citoyens, proximité des lignes électriques, aires protégées, etc.

Diverses actions sont à l'étude afin de pouvoir déterminer, de façon claire, s'il est opportun de maintenir les traitements actuels, de revoir leurs méthodes ou de simplement arrêter ce type de traitement qui peut s'avérer tout de même coûteux.

9. PROCHAINE RENCONTRE DE LA COMMISSION

Judi 16 février 2023, à 9 h.

10. LEVÉE DE LA RÉUNION

Il est unanimement résolu de lever la rencontre à 11 h 27.

La conseillère déléguée,

Le conseiller délégué,

(S) NICOLE RUEL
NICOLE RUEL

(S) FRANCIS ALLAIRE
FRANCIS ALLAIRE